



CERTIFICAT DE CAPACITE MATRIMONIALE

Par **PICARDIE**, le **18/03/2021 à 10:41**

Bonjour,
Les autorités consulaires sont-elles les seules à pouvoir rédiger un certificat de capacité matrimoniale ?
Etant précisé qu'il s'agit d'un document indispensable dans le cadre d'un mariage dont l'un des deux membres est étranger (espace EE).
Par avance, merci pour votre aide. Cordialement.